



CHALLENGE OPEN
Entreprises et Associations



LES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2018
CHAMPIONNAT DE FRANCE

de

DRAGON BOAT



LAC de SEDAN

ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

ORGANISATION : Canoë Kayak du Pays Sedanais - contact@ckps.fr - 06 33 06 55 46



ARDENNE
METROPOLE

INVITATION CHAMPIONNAT DE FRANCE DRAGON BOAT SEDAN - Lac - 29 et 30 septembre 2018

Compétition :	Championnat de France de Dragon Boat
Lieu :	Lac de Sedan 08200 SEDAN
Organisateur :	Canoe Kayak du Pays Sedannais
Responsable de l'organisation (R1) Téléphone portable et mail	Fabrice FRADET fabricefradet@orange.fr / 06 33 06 55 46
Bassin :	Lac de Sedan
Catégories et Distances :	DB 20 Mixte DB 10 Mixte jeune : cadets et juniors DB 10 Mixte : cadets à vétérans DB 10 Mixte Master : > 40 ans Distances : 200 m, 500 m et 2000 m
Date limite d'inscription :	Lundi 17 septembre 2018 à 23 h 00 pour les équipes Jeudi 27 septembre 2018 à 23 h 00 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Montant des droits d'inscription :	200 € pour un DB 20 100 € pour un DB 10 (Cadet/vétérans ou Master) 50 € pour un DB 10 jeunes Règlement : prélèvement par la FFCK
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir de 10 h 00 Lieu : espace accueil lac de SEDAN
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le Samedi 29 septembre 2018 à 10 h 45 Lieu : Boulodrôme
Réunion des Juges	Le Samedi 29 septembre: à 11 h 30 Lieu : Boulodrôme
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

1. Programme prévisionnel courses FFCK

Samedi 29 septembre 2018	Dimanche 30 septembre 2018
10 h 00 – 11 h 00 : Confirmation des équipes	08 h 30 : Reprises des épreuves
10 h 45 : Réunion chefs d'équipes et barreurs	16 h 00 : fin des épreuves
11 h 30 : Réunion des juges	17 h 15 : fin cérémonie protocolaire
13 h 00 : Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

2. Conditions d'accès et règlement

Le championnat de France est ouvert aux clubs qui ont rempli les conditions de qualification

Voir liste sur le site : <http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/>

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation.

Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

3. Note de la commission nationale

Les demandes de fusion de clubs seront à transmettre avant le 14 septembre au président de la Commission Nationale : pfautot@ffck.org

Chaque demande sera examinée et la décision sera donnée avant le 17 septembre

Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs

- avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20.
- avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement

Espace Compétiteurs : L'organisateur réservera aux équipes un espace balisé . Voir article 6 en complément.

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club.

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf

Ainsi qu'aux Annexes 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2018/02/DRB-ANNEXES-RS-2018_BEX.pdf

⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission nationale DB statuera au cas par cas.**

⇒ **Fusion entre clubs :**

- Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs :

- Avec un minimum de 8 pagayeurs du club support pour un DB20
- Avec un minimum de 4 pagayeurs du club support pour un DB10

Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement.

⇒ Bateaux et équipement des athlètes

- Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
- Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
- Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
- Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des bateaux :

Lundi 14 septembre 2018 à 23h00

Date limite d'inscription des équipiers :

Jeudi 27 septembre 2018 à 23h00

Les inscriptions bateaux et des équipiers sont à faire sur :

<http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

6. Réservation de tente

Les équipes peuvent amener leurs tentes. Toutefois, ils devront nous communiquer le nombre et les dimensions afin d'optimiser les espaces.

Les équipes peuvent louer des tentes équipées de deux bancs auprès de l'organisateur : tarif 20 euros par tente (3x3m)

7. Restauration

Les formules

Formule à 50 euros avec hébergement en gîte , cela comprend :

- L'hébergement en gîte (possible à partir du vendredi soir)
- Le repas du samedi soir
- Le petit déjeuner
- Le panier repas du dimanche midi
- Le panier repas pour le retour

Formule à 40 euros avec hébergement en camping (terrain d'athlétisme du Lac), cela comprend :

- L'hébergement en camping (possible à partir du vendredi soir)
- Le repas du samedi soir
- Le petit déjeuner
- Le panier repas du dimanche midi
- Le panier repas pour le retour

Formule à 35 euros sans hébergement cela comprend :

- Le repas du samedi soir
- Le petit déjeuner
- Le panier repas du dimanche midi
- Le panier repas pour le retour

Les repas sans formule

Repas du samedi soir : 15 euros

Repas du dimanche midi : 10 euros

Les réservations devront se faire par mails avant le 20 septembre. Pour tous renseignements : 06 33 06 55 46

8. Hebergement

Voir nos formules dans l'article restauration.

Au-delà des circuits traditionnels (office de tourisme, plate forme web), nous vous invitons pour la recherche d'hébergement de groupe à prospecter vers la Belgique.

9. Plan d'Acces et détail

Le championnat se déroule sur le Lac de Sedan.

La zone de compétition et le village Athlète se trouvent au niveau de la baignade.

Pour vos GPS, vous pouvez entrer comme adresse :

« Rue de Bazeilles – 08200 Sedan »

Coordonnées pour vos GPS : 49.693229, 4.953307

10. Note de l'organisateur

Il sera demandé à l'ensemble des compétiteurs d'être chaussé jusqu'à l'embarquement.